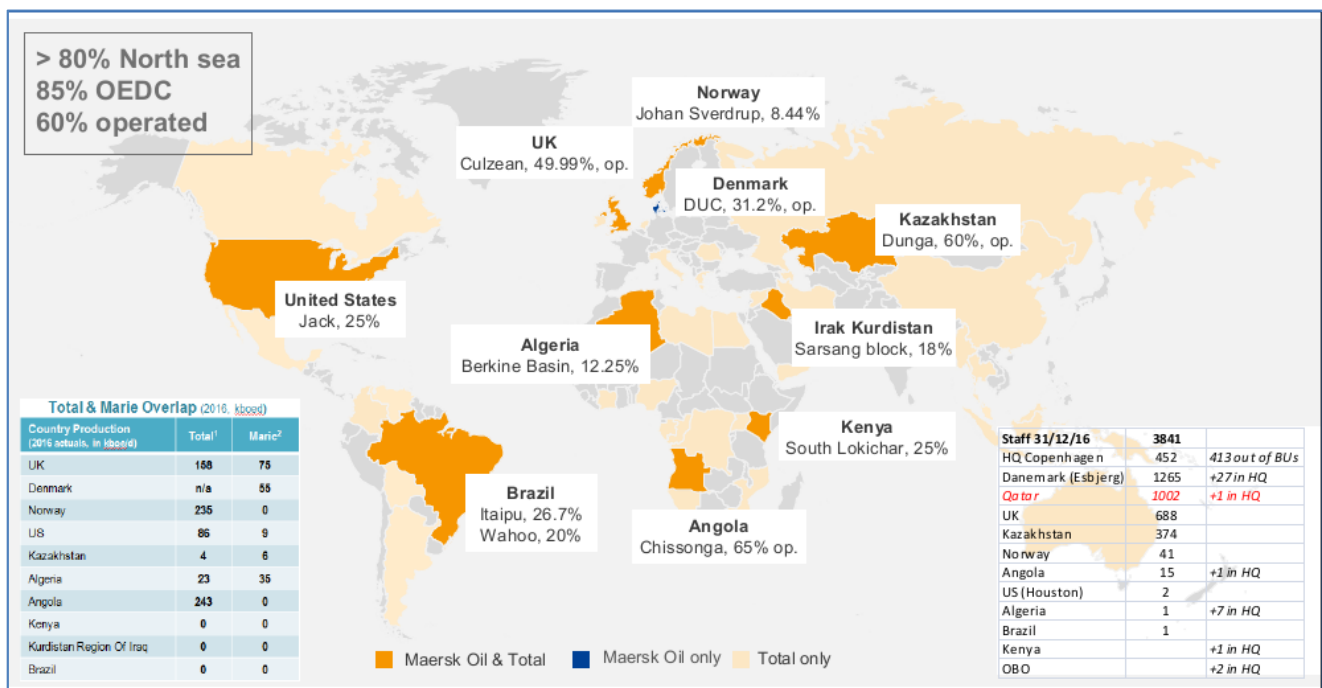


Maersk Oil : une acquisition majeure pour Total

Le groupe danois Maersk vient de conclure un accord de cession à Total de sa filiale pétrolière Maersk Oil.

Cette acquisition, majeure pour Total, a de toute évidence du sens en termes de « business » opérationnel, de stratégie et de rééquilibrage OCDE/non-OCDE

Le SICTAME apprécie de plus que la direction ait informé les élus du CCE juste avant (NB : 15 minutes...) la publication de son communiqué de presse.



Au-delà des points positifs de cette transaction, tels qu'exposés par le Groupe à la communauté financière, le SICTAME relève d'autres motifs de satisfaction

- ☺ Les conditions d'expatriation en Europe des salariés danois ne peuvent pas être pires que celles actuellement en vigueur pour les salariés du Groupe (« *Commuting Europe* »). Le SICTAME ne peut imaginer que la direction procède à un nivellement par le bas des conditions d'expatriation des salariés de Maersk (au risque de perdre rapidement les meilleurs éléments), et demandera, à juste titre, un alignement vers le haut des conditions d'expatriation en Europe.
- ☺ Le niveau des rémunérations au Danemark est suffisamment élevé pour ne pas créer la tentation d'y délocaliser des services pour des considérations de réduction de coûts.
- ☺ Le personnel technique de Maersk devrait trouver sa place dans le Groupe sans trop de difficultés, s'agissant de salariés reconnus au niveau international pour leurs compétences. Le SICTAME est optimiste quant à la compatibilité culturelle entre Français et Danois.
- ☺ Les relations sociales au Danemark sont réputées pour leur qualité et leur transparence ; le SICTAME espère que la direction saura tirer le meilleur des pratiques danoises en la matière, avec la mise en place d'une instance européenne réellement représentative des salariés européens et l'arrêt d'octroi d'avantages personnels à certains syndicalistes, comme c'est le cas dans le Groupe en France et dont le SICTAME vous a récemment tenus informés.

Ceci étant, le SICTAME est conscient des risques que cette transaction peut présenter pour les salariés

- ☹️ Certaines directions / départements de Maersk Oil et de Total feront certainement l'objet de réorganisations (452 salariés travaillent dans les services centraux de Maersk Oil dont 250 sont des salariés non-techniques¹). Ces réorganisations impliqueront-elles des réductions du personnel ou des mutations vers d'autres pays ? La priorité du SICTAME sera de défendre les intérêts du personnel de Total SA, TGx et Elf EP et des autres salariés du Groupe qui travaillent en France. Le fait que certains services non-techniques aient d'ores et déjà été transférés vers des filiales TGx facilitera malheureusement ce type d'opérations... (Qu'en pensent les organisations syndicales qui ont aidé activement la direction à mettre en place les filialisations ?)
- ☹️ Quid par ailleurs d'une délocalisation « pour optimisation » de certains services non-techniques, de « métiers support », à Bucarest ou ailleurs en l'Europe de l'Est avec, à terme, l'embauche de personnel local « low cost » ? Compte tenu des coûts salariaux tant en France qu'au Danemark, la tentation risque d'être forte en cas de « doublons ».
- ☹️ L'intégration des salariés techniques de Maersk Oil risque d'avoir un impact sur le nombre d'expatriations disponibles pour les salariés de Total S.A., Elf EP et TGx. Cela pourrait également entraîner des réorganisations de filiales locales.
- ☹️ Comme l'a annoncé Maersk, les actions Total reçues en échange seront, soit vendues, soit redistribuées à ses actionnaires en 2018-2019. Quel sera l'impact sur l'épargne des salariés du Groupe investie en actions Total ? Quelles seront les conséquences de l'opération sur le cours de l'action ?


La direction pourrait-elle assurer que, suite à cette acquisition...


- Il n'y aura pas de délocalisation des emplois actuellement occupés par des salariés de Total S.A., Elf EP et TGx en France et que toute mutation géographique individuelle de ces salariés (par exemple vers Copenhague) se fera sur la base du strict volontariat et sans aucune pression ?
- Il n'y aura pas de diminution des opportunités d'expatriation pour les salariés de Total S.A., Elf EP et TGx ?
- Les postes existant actuellement en France ne feront pas l'objet d'une délocalisation vers des pays « low cost » comme la Roumanie ?
- Toute harmonisation des conditions de travail (y compris les conditions d'expatriation) entre les salariés français et danois sera faite « vers le haut » ?

En tout état de cause, le SICTAME restera attentif au respect des droits et des intérêts (i) du personnel sous contrats Total S.A., Elf EP et TGx travaillant en France et partout dans le monde et (ii) du personnel TGI de toutes nationalités travaillant actuellement en France, ainsi que de tout salarié de Maersk venant travailler en France.

Il ne tient qu'à la direction de rassurer son personnel pour obtenir son soutien et celui du SICTAME concernant cette acquisition majeure pour le Groupe

Pour une défense réelle et efficace de votre contrat social, rejoignez-nous !!!



Suivez nous sur
<http://www.sictame-uns-total.org/fr>
 <https://twitter.com/sictame>

Souscrivez également à notre **bulletin électronique**
en écrivant à
holding-amont.sictame-uns-ues@total.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

- Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71)
- Pau CSTJF Bureau F16 (05.59.83.64.83)
- Michelet La Défense Bureau B RD 09 (01.41.35.75.93)
- Spazio Nanterre Bureau A10036 (01.41.35.34.48)

¹ Après la réduction par Maersk Oil de 12 % de l'ensemble de ses effectifs entre octobre 2015 et fin 2016.